



DISCOVERY

Syllabus

Cours dispensé par Vertical Master et en conformité avec :

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2019/947 DE LA COMMISSION / EASA

Opérations en catégorie 'ouverte' et spécifique'



Institut Certifié

Durée du cours : 1 journée (7 heures)

Horaire : 9 :30 – 12 :30 et 13 :30 – 17 :30

Prérequis : Aucuns

Objectif du cours :

- Connaitre le cadre légal Suisse dans lequel on peut piloter un drone
- Réglementation Européenne du drone civil en catégorie OUVERTE
- Réglementation Européenne du drone civil en catégorie SPECIFIQUE et CERTIFIÉE

Syllabus :

Chapitre	Sujet	Description
1.	Cadre légal national	<ul style="list-style-type: none">• Droit aérien national (CH)• LPD Loi fédérale sur la protection des données
2.	Catégorie Ouverte	<ul style="list-style-type: none">• Généralités et Définitions• Principes de base de sécurité• Principales démarches• Les grands principes de la catégorie ouverte• Les sous-catégories• Les différentes classes d'aéronefs• Examens• Les zones interdites• Restrictions horaires• Bien préparer son vol• En résumé
3.	Catégorie spécifique et certifiée	<ul style="list-style-type: none">• Généralités• Les Scénarios Standards Européens (STS)• Autorisation d'exploitation• PDRA (Pre-Defined Risk Assesment)• L.U.C• Reconnaissance mutuelle• Catégorie Certifiée• Conclusion